



Formation B code 96 : Programme de formation

Contexte :

Toute personne devant conduire un véhicule de catégorie B avec une remorque de plus de 750 kg de PTAC lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué (véhicule tracteur plus remorque) est supérieur à 3500 kg et inférieur ou égale à 4250 kg, doit réaliser dans un centre de formation agréé une formation d'une durée de 7 heures conformément au programme ci-dessous.

Prérequis :

Être titulaire du permis B.
Satisfaire aux conditions administratives.
Avoir 18 ans minimum.

Objectifs de la formation :

Connaître les principales règles de circulation.
Savoir s'intégrer à la circulation.
Connaître les différentes signalisations.
Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien.
Maîtriser les manœuvres de base avec l'ensemble (véhicule et remorque).

Durée :

7 heures de formation décomposées en 4 heures hors circulation et 3 heures en circulation.
2 heures de rendez-vous post permis (facultatif néanmoins recommandé).

LA FORMATION :

Séquence hors circulation (4 heures) :

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

- Les poids et masses ;
- Les plaques ;
- Le freinage des remorques ;
- Les rétroviseurs additionnels ;
- Les équipements obligatoires de la remorque ;
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble ;
- Signalisation spécifique ;
- Utilisation des voies ;
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ.

Séquence en circulation (3 heures) :

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et conseils de l'enseignant.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par élève.
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.